

Transition Écologique : Rapport conjoint de la Cour des comptes et des chambres régionales

Dossier de la rédaction de H2o
October 2026

À

Les juridictions financières publient la deuxième édition du rapport annuel dédié à la transition écologique, fruit d'un travail collégial entre la Cour et les chambres régionales des comptes, réalisé en collaboration avec un comité d'appui composé de personnalités qualifiées, de représentants des principales parties prenantes et d'experts reconnus de la transition écologique. Cette deuxième édition montre que, malgré des progrès dans plusieurs domaines, la France n'est pas encore sur les trajectoires permettant d'atteindre l'ensemble de ses objectifs environnementaux. Alors que tout retard dans la transition accroît le coût économique, social et budgétaire. La Cour souligne la nécessité de transformer les objectifs fixés en trajectoires crédibles, financées, pilotées et évaluées, en articulant mieux besoins d'investissement, financements disponibles et leviers d'action publique.

Ce rapport propose un tableau de bord inédit couvrant les six domaines de la transition écologique, complétés par des indicateurs financiers ; ces six domaines sont : la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la gestion de la ressource en eau, la transition vers l'économie circulaire, la gestion des déchets et la prévention des risques technologiques, la lutte contre les pollutions, la préservation de la biodiversité et la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

En outre, des analyses comparatives des politiques de transition écologique menées en Allemagne, au Danemark et en Espagne sont présentées.

Cour des comptes